

AVIS DE VACANCE DE POSTE

Le Centre Hospitalier de Lunéville recrute :
2 postes de masseur-kinésithérapeute à 50 %

Temps de travail: Travail en 7H30 heures ou 3h 45, avec astreinte Week-End et/ou jour férié (1 /mois)

ACTIVITES PRINCIPALES

Le masseur kinésithérapeute :

- Prend connaissance chaque matin des prescriptions médicales auprès du listing patient du DPI
- Organise sa charge de travail en priorisant ses services de référence puis en fonction de la charge de travail dans les autres services, en concertation avec ses collègues
- Détermine le diagnostic kinésithérapeutique et les objectifs de soins
- Choisit les actes et les techniques qui lui paraissent les plus appropriés (décret de compétences du 03/11/2008 art. R 4321.59)
- Choisit le mode de prise en charge du patient, soit en salle de rééducation, soit en chambre, en fonction du diagnostic kinésithérapeutique
- La prise en charge en salle de rééducation se fait en fonction des activités des patients, les patients sont amenés par l'aide kiné ou le rééducateur. La prise en charge pourra se faire jusque 4 patients en même temps. Le retour en chambre des patients est fait par l'aide kiné ou le rééducateur
- Participe à la planification des soins en kinésithérapie en concertation avec l'équipe soignante
- Transmet ses informations dans le DPI
- Transmet son activité : relevé d'activité quotidien sur le listing patient DPI
- Participe aux réunions de service de rééducation
- Participe aux réunions pluridisciplinaires du suivi du patient, en fonction de sa charge de travail

SAVOIR-FAIRE

- Évaluer les potentiels fonctionnels de la personne et identifier les situations de handicap en tenant compte des facteurs environnementaux et personnels
- Élaborer et formaliser le diagnostic kinésithérapeutique
- Choisir les actions masso-kinésithérapiques adaptées aux situations de soins et de prévention en respectant les protocoles d'hygiène et les règles de bonnes pratiques
- Créer une relation de confiance avec le patient et son entourage
- Éduquer, conseiller le patient et l'entourage en vue d'une démarche d'autonomisation
- Évaluer la qualité des pratiques et des résultats des actions masso-kinésithérapiques avec la collaboration du patient, de son entourage et des professionnels de santé
- Organiser son travail en fonction des priorités
- Travailler en équipe interprofessionnelle
- Utiliser les équipements et les matériels de kinésithérapie
- Analyser, synthétiser des informations sur la situation du patient
- Réaliser des soins de rééducation et de réadaptation par mobilisations passives et actives afin de maintenir ou restaurer le mouvement et les capacités fonctionnelles en vue d'une ré-autonomisation, et qui concourent à la prévention, au dépistage, au diagnostic, au traitement.
- Assurer une communication construite avec les acteurs intervenant dans la prise en charge du patient.
- Rôle pédagogique auprès du personnel soignant, des étudiants et des stagiaires.

Fiches de poste et renseignements : auprès de Mme RODRIGUES, Cadre supérieure de santé au 03.83.76.13 .40 ou M. MOUGEL, cadre de santé au 03-83-16-14-11

Dépôt des candidatures : un CV et une lettre de motivation sont attendus avant le 1^{er} aout 2023, à adresser par mail à recrutement@ghemm.fr ou par courrier à DRH : M. MALFROY, 6 rue Girardet 54300 LUNEVILLE.
Merci d'avertir votre encadrement en cas de candidature interne.

Fait à Lunéville, le 30 juin 2023

**Le Directeur,
Jérôme MALFROY**

DESTINATAIRES : Tout le personnel du GHEMM + Extérieur + Ecoles Kiné France et Belgique